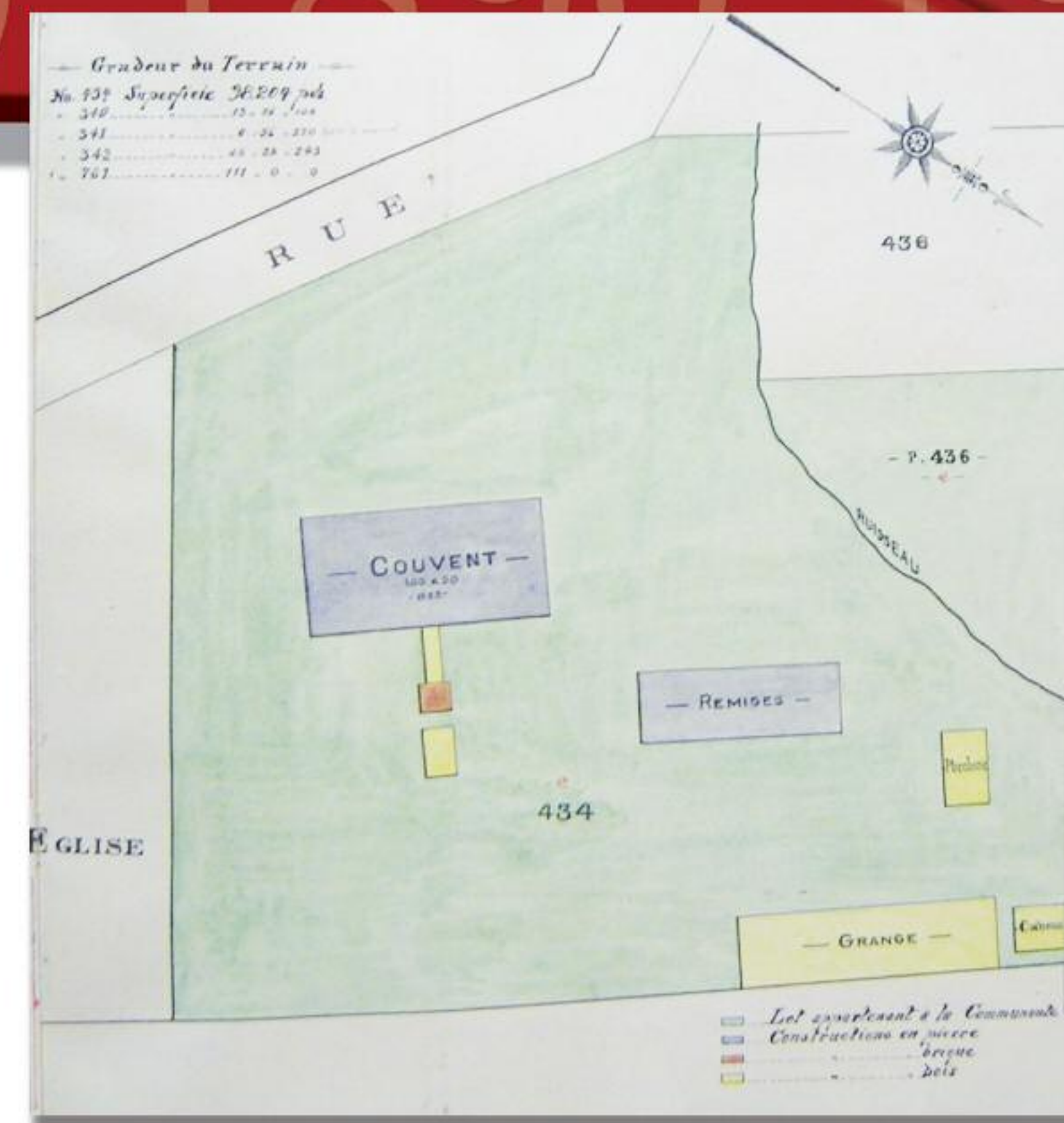


# Salle du conseil municipal de Mascouche 1978

## ■ Un bâtiment de ferme de la fin du 19<sup>e</sup> siècle

À l'automne 1886, la Communauté des sœurs de la Providence achète une partie de la pierre de la vieille église démolie pour faire place à la nouvelle église paroissiale de Saint-Henri de Mascouche.

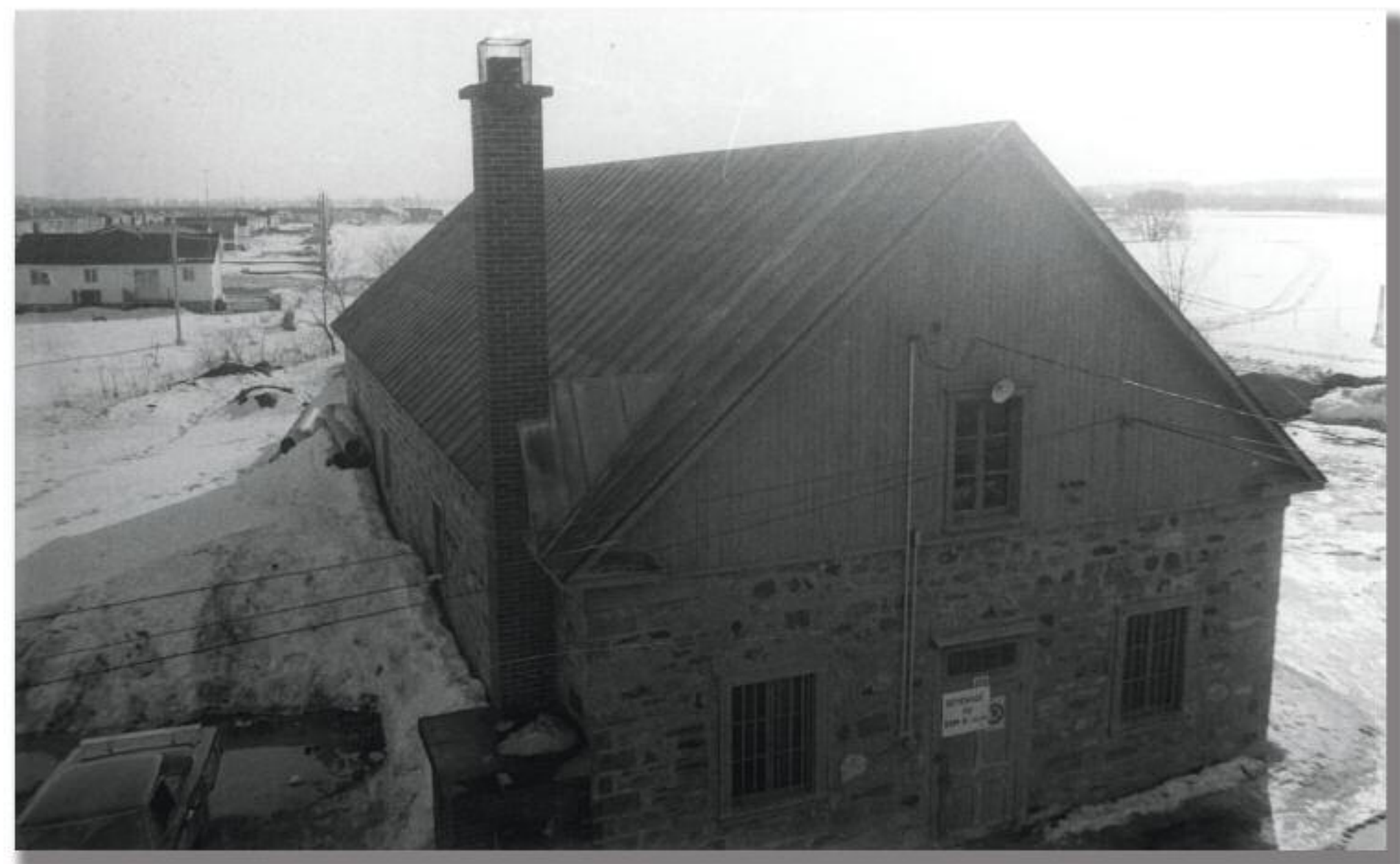
Avec les cinq toises déjà données par la Fabrique, la construction d'un bâtiment de pierre de 86 pieds sur 31, « quelque chose de très jolie apparence » sur le terrain voisin du couvent a été terminée à l'automne 1888. Il comprenait un hangar, une glacière, une dépense, une laiterie, un hangar à grains, un hangar à bois et une remise pour les voitures.



Plan modifié en juin 1915

Archives financières de la Providence

Photo : Jean-Claude Coutu, 22 septembre 2005



Le bâtiment à l'hiver 1976 ou 1977,  
peu avant sa restauration

## ■ L'incendie de 1944

L'ouvrage grandement ravagé par un incendie à l'été 1944 a été rapidement reconstruit.

## ■ Un nouveau propriétaire en 1965

Lorsqu'en 1965, les religieuses ont remis le couvent à la Fabrique Saint-Henri, cet édifice qu'il ne faut pas confondre avec l'ancienne porcherie, n'avait plus ses fonctions originales. En fait, le tiers avant de l'édifice servait de cuisine d'été pour les hommes qui logeaient au couvent et qui y passait la saison estivale à la fraîche, à fumer et jouer aux cartes ou aux dames. L'autre partie était encore utilisée comme hangar à grains et remise pour les voitures. Il y avait deux grandes portes qui correspondent aujourd'hui aux fenêtres du côté droit en entrant dans la salle du Conseil municipal.

## ■ Le garage municipal (1968-1976)

En mai 1968, la paroisse a loué l'édifice à la municipalité pour 55 \$ par mois pour un bail initial de 20 mois, pour y aménager temporairement un garage municipal. Même après l'achat du couvent par la ville en 1972, le contremaître Georges L'Heureux et les employés de la voirie y sont restés, jusqu'au déménagement en février 1976 dans le nouveau garage municipal situé depuis au 3394, chemin Sainte-Marie.

## ■ La salle du conseil et la cour municipale (depuis 1978)

Lorsque le conseil municipal de Mascouche a décidé de rénover le vieux Couvent, il a donné une nouvelle vocation à ces murs séculaires tout en leur redonnant leur fraîcheur originale. Ils vont abriter dorénavant la nouvelle salle du conseil. La première séance du conseil dans ces lieux s'y est tenue le 6 novembre 1978.

La cour municipale qui a compétence en matière criminelle, pénale et civile va y siéger également. La salle du conseil de ville est également un lieu privilégié pour tenir diverses assemblées de citoyens, des réceptions, des conférences de presse et des expositions diverses. Par exemple, à l'automne 1989, le Comité Georges – Delfosse, a inauguré le premier Festival de peinture de Mascouche et on y a exposé annuellement les toiles d'artistes invités jusqu'en 2008.



La nouvelle salle du conseil le jour  
de l'inauguration du nouvel hôtel de ville

Ville de Mascouche

Photo : Huguette Lévesque-Lamoureux, 5 novembre 1978

